

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANDIVY**

Séance du 21 mars 2026

Le vingt et un mars deux mil vingt-six à dix heures, le Conseil Municipal de la commune de Landivy, convoqué le dix-sept mars deux mil vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, sous la présidence de Monsieur HAMEL Claude, Maire.

Nombre de membres

en exercice : 15
présents : 15
votants : 15
absents : 0

Présents :

Mme BARBEDETTE, M CHAUVIN, Mme CORDIER, Mme FRELAUT, M HAMEL, M HUARD, M LEDAIN, Mme LEFEVRE, M LEON, Mme MOREL, Mme MY, Mme PECHON, M PILORGE, M POIDVIN, M RONCERAY

Absents excusés :

Absents qui ont donné pouvoir :

Secrétaire de séance : PECHON Lucie

N°2026027 - Objet : ELECTION DES ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après

1er tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 3

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 8

a obtenu :

- La liste de Monsieur CHAUVIN Eric ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire : Monsieur CHAUVIN Eric, Madame BARBEDETTE Christelle, Monsieur LEDAIN Yann, Madame FRELAUT Laetitia

**Le secrétaire de séance,
PECHON Lucie**

**Fait et délibéré le 21 mars 2026
Pour extrait conforme,
HAMEL Claude, Maire**

